

**MÉMOIRE DÉPOSÉ
À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL
SUR LE PROJET DE POLITIQUE DU
PATRIMOINE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

Décembre 2004

Arrondissement de Lachine

TABLE DES MATIÈRES

1.-	Introduction.....	
....		3
2.-	Commentaires sur le projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal.....	
		4
2.1	Les partenaires gouvernementaux.....	4
2.2	Le soutien au patrimoine immatériel.....	5
2.3	Le Vieux Lachine : territoire à haute valeur patrimoniale.....	6
2.4	Le Havre de Montréal.....	10
3.-	Conclusion.....	
.....		11

1. INTRODUCTION

L'Arrondissement de Lachine est heureux de participer à la consultation sur le projet de Politique du Patrimoine de la Ville de Montréal.

De façon générale, l'arrondissement accueille favorablement les principales propositions du projet de politique. L'Arrondissement salue aussi la proposition de créer dans le budget municipal et dans le programme triennal d'immobilisations des fonds qui permettront aux arrondissements et aux services corporatifs de mettre en valeur et de restaurer les biens municipaux d'intérêt patrimonial. L'arrondissement espère que la distribution de ces fonds tienne compte de la réalité patrimoniale des arrondissements. Il serait aussi important d'assurer la récurrence de ces nouveaux fonds.

L'arrondissement demande cependant à la Ville de Montréal de reconnaître le secteur du Vieux Lachine comme territoire à haute valeur patrimoniale et de solutionner la situation de sous-financement du Musée de Lachine.

2.- COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

2.1 Les partenaires gouvernementaux

Il serait intéressant que la ville se positionne et traite de la question du désengagement des gouvernements du Québec et du Canada en matière de patrimoine. À ce sujet, vous n'êtes pas sans savoir que le Gouvernement du Québec propose de retirer graduellement son financement aux musées municipaux. Déjà le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a procédé à une diminution de sa subvention au Musée de Lachine en 2004-2005. La perte du financement du MCCQ aura aussi comme conséquence le retrait du soutien du Centre de Conservation du Québec (CCQ). En effet, le financement du CCQ est conditionnel à l'octroi de financement récurrent du MCCQ. Le Musée de Lachine sera donc doublement pénalisé.

Tout comme le comité d'évaluation des musées du Québec, l'Arrondissement de Lachine dénonce le retrait progressif de l'appui financier du MCCQ.

Le Musée de Lachine ne dispose que d'un budget de 35 000 \$ pour réaliser ses programmes et activités (exposition, animation, publications, programmes éducatifs, événements spéciaux, etc...). Le Musée doit donc présenter des demandes de subvention à la pièce pour réaliser ses activités. Le financement est bien entendu non-récurrent et incertain. À cette situation de sous-financement chronique de l'institution, il faut ajouter la question de la précarité d'emploi de l'équipe du Musée. En effet, parmi les employés du Musée, seul son Directeur est permanent. De plus, le Musée ne dispose d'aucun crédit pour l'animation de son parc de sculptures monumentales. Dans ce contexte, la Ville de Montréal doit solutionner la situation de sous-financement de son Musée. En ce sens, il serait important de demander au Gouvernement du Québec d'augmenter son appui financier au Musée de Lachine.

D'autre part, les gouvernements supérieurs par leurs interventions, peuvent avoir un impact significatif sur la mise en valeur du patrimoine montréalais. Ainsi, la Ville de Montréal, par le biais de son projet de politique du patrimoine, devrait demander :

Au Gouvernement du Canada :

- d'entreprendre la 2^e phase de développement du Canal de Lachine.
- de doter les lieux historiques publics qu'il désigne, de budget pour leur mise en valeur

Au Gouvernement du Québec

- de doter les lieux qu'il classe de budget pour leur mise en valeur
- d'augmenter plutôt que de diminuer le financement au Musée de Lachine
- d'autoriser la signalisation des attraits patrimoniaux d'importance à Montréal sur les principaux axes routiers de la métropole

2.2. Le soutien au patrimoine immatériel

Plusieurs des porteurs du patrimoine immatériel sont des organismes locaux oeuvrant en arrondissement (ex. Société d'histoire, ensembles folkloriques, groupes d'artisans, organismes des communautés culturelles, etc...) et bénéficiant du soutien de l'arrondissement. Ce soutien relève de l'offre de service local en matière de culture, sports, loisirs et développement social et est une juridiction d'arrondissement.

Nous sommes donc surpris de lire à la page 47 de la Politique que l'on propose "(...) le maintien et l'augmentation (...) des subventions (...) au milieu associatif et à la page 67 "l'établissement, si nécessaire, d'une porte d'entrée unique (...) pour le soutien au patrimoine immatériel.

Nous sommes d'avis qu'il serait sage dans un premier temps, de convenir avec les arrondissements du rôle de ces derniers et de celui des services corporatifs vis-à-vis la question du soutien au patrimoine et d'inviter par la suite les différents bailleurs de fonds en la matière à se concerter sur la question.

2.3 Des territoires à haute valeur patrimoniale

Nous sommes étonnés de ne pas retrouver le Vieux-Lachine parmi les territoires à haute valeur patrimoniale. En effet, tout comme le Vieux-Montréal, le Mont-Royal, le Canal de Lachine, le Havre de Montréal et les Îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, le Vieux-Lachine représente incontestablement un lieu des plus significatifs de Montréal. Il est un haut lieu du patrimoine montréalais, dont la conservation et la mise en valeur ont éveillé la conscience patrimoniale de plusieurs citoyens de Montréal, du Québec et de l'extérieur. L'été, plus de 200 000 personnes, dont 76 % sont citoyens de Montréal, visitent le secteur à pied, en auto, en vélo ou en patins à roues alignées¹. La construction du Canal de Lachine reconnue comme berceau de l'industrialisation au Canada a débuté à Lachine. On retrouve sur son territoire plusieurs vocations urbaines telles que des institutions, des parcs, des infrastructures publiques, du bâti résidentiel et des commerces. Le secteur a fait l'objet d'investissements publics et privés considérables au cours des dernières années. De plus, la fonction récréo-touristique du quartier s'est développée de façon considérable depuis les années '70.

¹ Corporation du Pôle des Rapides, Étude d'achalandage du Pôle des Rapides et enquête auprès des visiteurs du 1^{er} mai au 15 octobre 2003, mai 2004.

Sur l'emplacement, on retrouve la présence de traces d'occupation amérindienne, française et anglaise. Le Vieux Lachine recèle un patrimoine bâti (religieux, institutionnel et industriel), archéologique, paysager et naturel, artistique, commémoratif et immatériel important. On retrouve dans le Vieux Lachine sur un parcours linéaire d'à peine deux (2) kilomètres :

- trois (3) lieux historiques nationaux désignés par le Gouvernement du Canada (le Canal de Lachine, le Lieu historique Nationale du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine, la Maison LeBer-LeMoynes)
- un site classé historique et archéologique par le Gouvernement du Québec (la Maison LeBer-LeMoynes et sa collection archéologique)
- les sites historiques du Fort-Rolland, du terminus du Grand trunk railway Co. et du premier Canal de Lachine construit en 1825
- les collections artistiques, archéologiques, ethno-historiques et archivistiques de deux (2) musées ainsi que les archives de l'arrondissement, de quatre (4) églises et de la Société d'Histoire de Lachine
- les complexes industriels de la Dominion Engineering et de la Dawes
- le plus vieux marché public de Montréal, l'ancienne Merchant's Bank et l'ex-auberge-Heney
- la chapelle du Collège Sainte-Anne et les églises St-Stephens (1831), Resurrection of our Lord (1950), St-Andrew's United Church (1832) et des Sts-Anges-Gardiens (1919) avec son orgue Casavant et les œuvres d'Ozias Leduc

-
- les bâtiments institutionnels du Collège Sainte-Anne et du Couvent Sainte-Anne, de la Mairie de l'Arrondissement, du Complexe culturel Guy-Descary, de la caserne de pompiers et de l'ancien bureau de poste
 - les maisons Quesnel, Jean-Gabriel Picard et Jean-Baptiste-Mallet
 - les Berges les plus accessibles de l'île de Montréal
 - six (6) parcs riverains offrant de vastes espaces verts et un point de vue exceptionnel sur le fleuve Saint-Laurent (parcs Fort-Rolland, Saint-Louis, Marina d'escale, Promenade Père-Marquette, Monk, Ranger et René-Lévesque) et un arboretum
 - deux (2) musées (Le Musée de Lachine et le Musée Sainte-Anne), les centres d'interprétation du Canal et des Écluses de Lachine et du Commerce de la fourrure à Lachine, deux (2) salles d'exposition au Complexe culturel Guy-Descary ainsi que le plus grand parc de sculptures monumentales au Canada sur lequel on retrouve 22.5 % de l'ensemble des œuvres d'art public de l'Île de Montréal. Ce parc regroupe des œuvres des principaux sculpteurs contemporains du Québec. Reconnu internationalement, ce parc constitue à lui seul un territoire à haute valeur patrimoniale non seulement pour Montréal, mais aussi pour le Québec et le Canada
 - les monuments commémoratifs du Fort-Rolland et de Cavelier-de-Lasalle
 - l'événement "Hommage aux bâtisseurs" (manifestation du patrimoine immatériel) et l'ensemble folklorique "Les Éclusiers de Lachine", la Société d'histoire de Lachine et les artisans locaux, tous des porteurs de la culture traditionnelle et populaire



Tout ce patrimoine s'insère dans une trame urbaine composée de résidences bourgeoises aux gabarits imposants et à l'architecture victorienne élaborée qui voisinent de petites habitations modestes (maisons à la canadienne et habitations ouvrières). L'entrée du parcours évoque la succession d'activités commerciales et industrielles qui ont marqué l'histoire de Lachine depuis sa fondation. Le pouvoir d'évocation conjugué à la configuration des lieux fait

une entrée remarquable qui met en valeur le noyau institutionnel érigé par les Sœurs de Sainte-Anne. Ce noyau se distingue par la qualité supérieure de son architecture et par sa monumentalité. La concentration de commerces et de restaurants et la présence de la Mairie qu'on retrouve par la suite présentent un caractère franchement urbain. Plus loin, la présence de l'ancienne Merchant's Bank et du vieux bureau de poste rappelle l'ancien point névralgique du centre-ville de Lachine. Par la suite, nous sommes introduits à un quartier faubourien en lien avec les activités industrielles de l'ancienne Brasserie Dawes. Enfin, le tout se termine avec l'église Resurrection of our Lord qui vient fermer la perspective visuelle du parcours.

Tout ce patrimoine se retrouve dans un site enchanteur et accessible situé sur les rives du Fleuve Saint-Laurent. Un site historique et animé par une infrastructure récréo-touristique exceptionnelle (Port de plaisance, Batobus, pistes cyclables, sentiers piétonniers, Navette fluviale Lachine-Chateauguay, croisières de bateau, salle de spectacle, restaurants, etc...).

Nous croyons que la qualité du paysage et des vues sur le Fleuve Saint-Laurent, la qualité architecturale intrinsèque supérieure au cadre bâti mis en place à compter du XIX^e siècle, les lieux historiques relatant le commerce de la fourrure (sous les régimes français et anglais) et l'industrialisation du Canada, la présence de musées et plus particulièrement du plus grand musée de sculptures monumentales au Canada, la concentration exceptionnelle d'éléments patrimoniaux, la richesse et la variété du patrimoine sur un territoire aussi restreint fait du Vieux-Lachine un site exceptionnel qui se démarque des autres sites du parcours riverain et en fait un territoire à haute et très haute valeur patrimoniale!

2.3 Le Havre de Montréal

Présentement, le plan du Havre de Montréal recouvre qu'une partie du Canal de Lachine (i.e. Vieux Port au Pôle Peel). Nous sommes d'avis que le Canal de Lachine doit être intégré dans sa totalité au plan de développement du Havre de Montréal. Sinon, on risque de se retrouver avec un canal développé à l'est et sous-développé à l'ouest. Déjà, cette omission a des effets négatifs sur le secteur ouest du canal. En effet, le plan directeur du Canal de Lachine déposé en mai dernier ne prévoit aucune autre intervention pour le Pôle de Lachine et très peu pour celui de LaSalle comparativement aux pôles du Vieux Port du bassin Peel.

3.- CONCLUSION

Au cours du siècle dernier décennies, la communauté lachinoise a contribué de façon significative au développement du patrimoine sur son territoire. Mentionnons à titre d'exemple la construction d'un premier marché public à Montréal au début du siècle dernier, la corvée populaire permettant à l'aide des pierres de rue de construire l'aréna municipal de Lachine, l'aménagement de la Promenade Père-Marquette au cours des années '30, le programme d'accessibilité aux rives et au Fleuve, la création du parc René-Lévesque et du parc de sculptures monumentales, la création du premier musée municipal au Québec, l'acquisition et la restauration de la Maison LeBer-LeMoyne, du Complexe de la Dawes, etc.

L'arrondissement espère donc que la Ville de Montréal reconnaisse cet apport important à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine et déclare le Vieux Lachine, territoire à haute valeur patrimoniale.

Rares sont les territoires comprenant autant de facettes du patrimoine. On retrouve dans le secteur du Vieux Lachine, une concentration riche et variée d'éléments du patrimoine. Ce pôle patrimonial permet aux visiteurs et aux citoyens un contact exceptionnel avec l'art, la nature, l'histoire et la culture. Le Vieux Lachine est un lieu éminent qui contribue à l'identité et à l'image de marque de Montréal qui mérite d'être reconnu à sa juste valeur.

Par sa reconnaissance du Vieux Lachine comme territoire à haute valeur patrimoniale, la Ville de Montréal a l'occasion de confirmer l'importance du rôle qu'à jouer, que joue et que jouera Lachine dans le développement du patrimoine à Montréal et de lui donner les moyens d'assumer pleinement ce rôle.